

Amongst the Acts which are about to expire, I think it necessary to draw your particular attention to the two following :—

First—The Act tenth and eleventh, George IV. chapter third, intituled, “ An Act to provide for the better defence of the Province and to regulate the Militia thereof,” continued by second William IV. chapter fifty-five. Should it be judged expedient further to continue that Act, I would recommend to you to consider the expediency of embodying in it, the provisions of the Act second William IV. chapter forty-two, intituled, “ An Act to authorize the appointment of Courts of Enquiry, for investigating the qualification of Militia Officers in certain cases,” which Act is also about to expire.

The second of these Acts to which I am desirous of drawing your attention, is the Act of the second William IV. chapter twenty-six, amended by the third William IV. chapter four, intituled, “ An Act to repeal certain Acts therein mentioned, and for the further encouragement of Elementary Schools in the country parts of this Province.”

The desire to afford to all classes of the community the means of acquiring the benefit of Education is so generally felt throughout the Province, as to make it unnecessary for me to say more at present on that interesting and important subject, than merely to recommend to you to take into consideration the expediency of further continuing the Act in question, with such alterations and modifications as the experience derived from the operation of it hitherto, may suggest.

*Gentlemen of the House of Assembly,*

The failure of the Supply Bill for the service of the Financial year, which terminated in the month of October last, has been necessarily productive of very serious inconvenience in carrying on the public service, and although that inconvenience has been mitigated by the application of certain funds at the disposal of the Crown, to the payment in part of the Salaries of Public Officers, and in providing for such other branches of the public service as appeared to be most inconvenienced by any delay of payment, the balance remaining unprovided for upon the Estimate of that year is still so considerable as to render necessary an appeal to your liberality for making good the amount of the deficit.

It will be my duty to make a special communication to you in relation to this important subject as soon as the customary forms of Parliament will permit ; and in the mean-while I think it necessary to apprise you that my instructions require of me to report to the Secretary of State, without delay, the result, whatever it may be, of such communication, in order to enable His Majesty's Government to decide upon the course which it may be necessary to adopt in regard to the Financial difficulties of the Province. An estimate of the expences of the Civil Government for the current year is in preparation, and will be submitted to you at an early period of the Session.

Parmi les Actes qui sont sur le point d'expirer, je crois devoir appeler votre attention particulière sur les deux suivans :—

Premièrement—l'Acte dixième et onzième George IV. chapitre trois, intitulé, “ Acte pour pourvoir plus efficacement à la Défense de la Province, et pour régler la Milice d'icelle,” continué par l'Acte troisième Guillaume IV. chapitre cinquante-cinq. Si l'on jugeait à propos de continuer ultérieurement cet Acte, je vous recommanderais de considérer s'il est expédient d'y incorporer les dispositions de l'Acte deuxième Guillaume IV. chapitre quarante-deux, intitulé, “ Acte pour autoriser la tenue des Cours d'Enquêtes à l'effet de s'enquérir des qualifications des Officiers de Milice en certain cas,” lequel Acte est aussi sur le point d'expirer.

Le deuxième Acte sur lequel je désire attirer votre attention, est l'Acte deuxième Guillaume IV. chapitre vingt-six, amendé par celui troisième Guillaume IV, chapitre quatre, intitulé, “ Acte pour rappeler certains Actes y mentionnés, et pour encourager ultérieurement les Ecoles Élémentaires dans les Campagnes de cette Province.”

Le désir de procurer à toutes les classes de la Société les moyens d'acquérir les avantages de l'Education est si généralement senti dans toute la Province qu'il n'est pas nécessaire que je dise autre chose à présent sur ce sujet intéressant et important, si ce n'est simplement de vous recommander de prendre en considération la convenance de continuer ultérieurement l'Acte en question, avec tels changemens et modifications que pourrait suggérer l'expérience acquise au moyen de son opération jusqu'à présent.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Le Bill de subsides pour le service de l'année financière qui s'est terminée dans le mois d'Octobre dernier, ayant manqué, il a dû nécessairement en résulter des inconvénients très graves dans le maintien du service public ; et quoique ces inconvénients aient été mitigés par l'application faite de certains fonds à la disposition de la Couronne, à payer en partie les salaires des Fonctionnaires publics, et à pourvoir aux autres branches du service public qui paraissoient devoir souffrir le plus d'un délai de paiement, la balance qui reste encore à payer sur l'estimation de cette année là est si considérable qu'elle rend nécessaire un appel à votre libéralité pour remplir le montant du déficit.

Il sera de mon devoir de vous faire une communication spéciale, relativement à cet important sujet, aussitôt que les formes Parlementaires d'usage le permettront ; et en attendant, je crois devoir vous prévenir que mes instructions m'enjoignent de faire rapport au Secrétaire d'Etat, sans délai, du résultat de cette communication, quel qu'il puisse être, afin de mettre le Gouvernement de Sa Majesté en état de décider sur la marche qu'il serait nécessaire de suivre à l'égard des difficultés financières de la Province. Une estimation des dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année courante, est en préparation, et elle vous sera soumise de bonne heure dans la Session.